

Responsable de formation

Non-certifiante

Formation continue.

Réf. : 26208053F — Mise à jour : 29 mai 2026

Organisme responsable : **STRAFORMATION**

Contenu

Objectifs

- Professionnaliser les responsables de formation de « l'après réforme » ;
- Acquérir l'ensemble des savoir-faire professionnels clés de cette fonction,
- Les dimensions « posture », communication, « accompagnement du changement », sont également traitées tout au long du cycle ;
- Les travaux inter-sessions et les échanges entre participants permettent un enrichissement de l'expérience de chacun, et facilitent la transposition en situation de travail.

Programme

Le Responsable de Formation occupe une fonction stratégique au sein de l'entreprise. Il pilote la politique de formation, accompagne les salariés dans le développement de leurs compétences et veille au respect des obligations légales liées à la formation professionnelle.

Ses missions principales consistent à identifier les besoins en compétences, élaborer le plan de développement des compétences et assurer le suivi des actions de formation. Il doit également connaître les acteurs du financement de la formation, le fonctionnement du Compte Personnel de Formation (CPF) ainsi que le rôle des OPCO selon les branches professionnelles.

Le Responsable de Formation est soumis à plusieurs obligations légales et conventionnelles. Il doit notamment :

- réaliser un bilan professionnel tous les 6 ans ;
- élaborer et analyser un plan de formation ;
- assurer la professionnalisation des salariés ;
- informer les représentants du personnel sur les actions de formation ;
- respecter les exigences réglementaires liées à la formation professionnelle.

Dans la gestion de la formation, il doit collaborer efficacement avec les OPCO, identifier les caractéristiques d'une action de formation et rédiger les conventions nécessaires. Il accompagne également les salariés dans leurs projets professionnels à travers l'entretien professionnel, le conseil en évolution professionnelle, le bilan de compétences, la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et le passeport formation.

Le Responsable de Formation évalue aussi l'efficacité des dispositifs mis en place. Il adapte sa posture selon le public, définit des critères d'évaluation et mesure :

- la satisfaction des apprenants ;
- les compétences acquises ;
- l'application des connaissances en situation de travail ;
- l'impact de la formation sur la performance.

Pour cela, il met en place des outils de suivi, analyse les résultats et propose des actions correctives si nécessaire. Il élabore également des tableaux de bord permettant de suivre les indicateurs clés et de communiquer sur les résultats obtenus.

Enfin, il participe à la construction du plan de formation en tenant compte des besoins de l'entreprise, des exigences collectives et individuelles ainsi que des enjeux de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Il peut aussi rédiger des

cahiers des charges, lancer des appels d'offres et sélectionner les organismes de formation selon des critères de qualité et de certification (AFNOR, ISO, OPQF, ICPF).

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée Sans niveau spécifique	Niveau de sortie Sans niveau spécifique
--	---

Métiers associés

- K2102** — Coordination pédagogique
- K2111** — Formation professionnelle
- M1502** — Développement des ressources humaines

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2289993	Présentiel	Rennes	14/05/2026	30/07/2027

Source : GREF Bretagne #26208053F